

## Concept de l'Aumônerie de la Résidence « Les Martinets »

### Principe

La Résidence « Les Martinets » prend en compte les besoins globaux de la personne. Parmi ceux-ci, elle reconnaît l'existence des besoins spirituels et religieux. Cette prise en compte se concrétise dans une démarche pluridisciplinaire qui implique le personnel de la Résidence et des intervenants extérieurs.

Le respect du libre arbitre d'utiliser ou pas l'offre d'aumônerie est garantie.

### Objectifs

L'aumônerie tend à offrir attention, accueil, dialogue et collaboration face aux besoins personnels ou communautaires des résidents.

L'attention vise à discerner les besoins spirituels et religieux du résident par une observation attentive de la globalité de la personne et de son entourage.

L'accueil consiste à écouter, recevoir et entendre les souhaits et préoccupations de la personne. Une attitude empathique et de non jugement devrait en faciliter l'expression.

Le dialogue permet d'apporter des réponses aux questions, mais aussi d'indiquer les limites à apporter systématiquement des réponses. Il permet dans ce cas de proposer des relais pour un échange avec des personnes plus compétentes. Nous veillons à aménager du temps pour dialoguer et à assurer un suivi et une régularité dans la relation.

La collaboration concerne le résident, le personnel, la famille, les proches et les intervenants extérieurs. L'échange entre ces différentes personnes se fait dans le respect de la confidentialité. La Direction assure une coordination entre les différents intervenants.

Par besoins communautaires, on entend les souhaits de partager en groupe, avec les familles, les Eglises officielles séparément ou dans une collaboration œcuménique.

### Offres

Les besoins spirituels et religieux des résidents sont pris en compte par :

**Le personnel**, dans l'esprit de la philosophie des soins de la Résidence, dans le respect de la charte éthique de l'AFIPA (Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées) et dans les limites de leur cahier des charges et de leurs compétences.

**Des intervenants extérieurs** liés par contrat avec la Résidence, à savoir :

- **La Pastorale de la santé du canton de Fribourg** qui propose des visites de bénévoles au bénéfice d'une formation et liés par contrat pour leur engagement.

Code : DIR-REF-6.8.1-01	Auteur : MR	Page n° 1/2	Date de libération :
Révision : 01.08.2017	Libération :	Nom du fichier : Concept_aumônerie.doc	

- **La Paroisse catholique de Villars-sur-Glâne** qui offre la présence d'un aumônier à la demande et qui assure également les célébrations à la chapelle de la Résidence. Le groupement des aînés de Villars-sur-Glâne propose également des activités ouvertes aux résidents des Martinets.
- **La Paroisse réformée de Fribourg** qui a désigné un aumônier répondant pour notre établissement et propose des célébrations et des rencontres à la paroisse réformée ou, selon la demande, à la Résidence.

A l'occasion des principales fêtes religieuses, des célébrations œcuméniques sont proposées à l'ensemble des résidents.

**Horaires des messes à la chapelle :** Jeudi à 10h15  
Samedi à 16h15

△ Durant les mois de juillet et d'août – pas de messe le jeudi

## Adresses

Les responsables d'unité, l'Infirmière-cheffe, les animatrices et la Direction sont à votre disposition pour vous informer et vous orienter.

Sont à votre disposition auprès des instances partenaires :

### **Paroisse catholique de Villars-sur-Glâne :**

Secrétariat paroissial                      Tél. 026.401.10.67  
Route de l'Eglise 8                         Fax 026.401.10.59  
1752 Villars-sur-Glâne 2                 e-mail : villars@upsaintjoseph.ch

Heures d'ouverture :                      du mardi au jeudi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 17h00  
ainsi que le vendredi de 09h00 à 11h00

### **Paroisse réformée de Fribourg :**

Secrétariat                                      Tél. 026.309.24.90  
Rue des Ecoles 1                            Fax 026.309.24.91  
1700 Fribourg                                e-mail : secretariat@paroisse-fribourg.ch

Le secrétariat se tient à votre disposition du lundi au jeudi de 8.00 à 11.45 et de 13.30 à 17.00; le vendredi et la veille de jours fériés, le secrétariat ferme à 16.00.

### **Pastorale de la santé du canton de Fribourg :**

Ch. du Cardinal-Journet 3  
1752 Villars-sur-Glâne  
026.426.34.70  
pastorale-sante@cath-fr.ch

Code : DIR-REF-6.8.1-01	Auteur : MR	Page n° 2/2	Date de libération :
Révision : 01.08.2017	Libération :	Nom du fichier : Concept_aumônerie.doc	